

Rappel du code de conduite des CEHP

Le code de conduite pour le centre de haute performance

Est le suivant ;

- 1- Je m'engage à me procurer et à porter le Dobuk complet pour les entrainements du CEHP (entraîneurs et athlètes)
- 2- Je m'engage à me procurer et à utiliser l'équipement de compétition complet et obligatoire (tibias, pieds, avant-bras, coquille, protecteur pelvien, protecteur buccal transparent ou blanc, casque). Si les souliers sont utilisés, les protections sur les souliers sont obligatoires.
- 3- Je m'engage à faire preuve d'un bon esprit sportif et à adopter une attitude positive à l'entraînement.
- 4- Je m'engage à respecter l'horaire d'entraînement sans quoi l'entraîneur se garde le droit de vous refuser dans les cours.
- 5- Je m'engage à respecter tous les entraîneurs et athlètes.
- 6- Nous n'acceptons aucune violence verbale durant la séance d'entraînement.
- 7- Le centre de haute performance est réservé aux athlètes affiliés avec Taekwondo Québec et ceux et celles qui participent au niveau provincial (Sélections du Québec) et national (Championnats Canadiens).
Tous les autres athlètes ne sont pas éligibles à cet entraînement.

N.B Taekwondo Québec se garde le droit de sanctionner tous athlètes et entraîneurs ne respectant pas ces règlements.

